



CONCOURS SPECIAL DEBUTANTS

16 et 17 FEVRIER 2019



LIEU DU TIR

Gymnase Descartes - 2 Rue des Mourinoux - 92 600 Asnières sur Seine

Parking réservé (sur présentation du bon de stationnement joint au mandat)

Buvette et restauration sur place pendant toute la durée du concours

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre licencié depuis moins d'un an et n'avoir participé à aucun concours qualificatif

Licence et certificat médical obligatoires

Armes autorisées : Arc classique, Arc à poulies (scratch), Arc sans viseur (scratch jeunes et scratch adultes)

Pas plus de 18 archers du même club/compagnie sur le même départ, 2 places arcs à poulies par départ

Les poussins sont acceptés sur les deux départs du samedi

DISTANCE

15 mètres pour toutes les catégories

BLASONS

Blasons de 80 cm : Poussins, Blasons de 60 cm : Arcs classiques / Arcs sans viseur

Trispots de 60 cm : Arcs à poulies

TENUE

Blanche ou de club et chaussures de sport **obligatoires**

DEPARTS

Samedi 16 février 2019 - 14h00

Samedi 16 février 2019 - 16h30

Dimanche 17 février 2019 - 9h00

Dimanche 17 février 2019 - 12h00

Dimanche 17 février 2019 - 15h00

Ouverture du greffe 1h avant chaque départ

Echauffement 30 minutes avant chaque départ

EQUIPES

Les équipes seront déclarées au Greffe par le premier archer du club ou de la Compagnie à tirer

Equipes mixtes autorisées, pas d'arc à poulies dans les équipes

RECOMPENSES

Aux **trois premiers de chaque catégorie et aux trois meilleures équipes**

Le dimanche 17 février vers 18h, suivi du verre de l'amitié

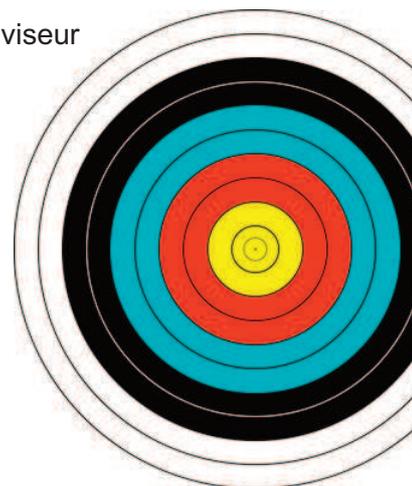
Les résultats seront consultables sur : www.compagnie-arc-asnieres.com

INSCRIPTIONS

8,5 € pour toutes les catégories à retourner à :

Thierry JOB - 9 avenue Sainte Lucie - 92 600 Asnières sur Seine

concoursasnieres@yahoo.fr - Tel : 06 63 53 18 68, avant le **08/02/2019**



MANIFESTATION SPONSORISEE PAR :

Bruno Gibon

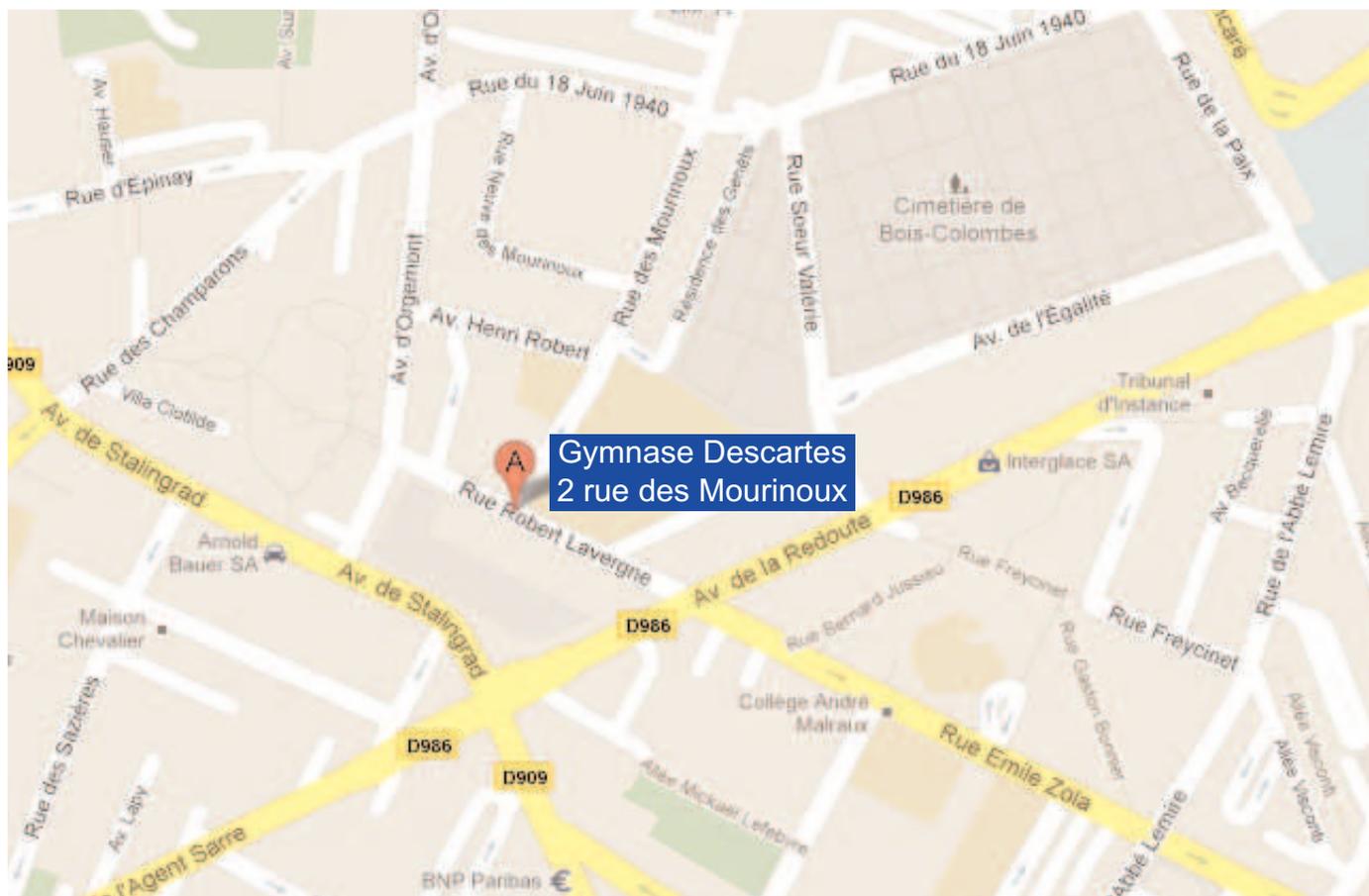
Nervures

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Senteurs Saveurs
Boulangerie - Pâtisserie artisanale



PLAN D'ACCES ET BON DE STATIONNEMENT



BON DE STATIONNEMENT

Concours 16 et 17 Février 2019